

MARQUE NF - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE	
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)	
établie en application de l'annexe technique n°1 au référentiel de certification - Révision n°13 et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824	
ADMISSION N°	2RH1554S3 du 13/07/2016
SOCIETE TITULAIRE	PRODUIT
ACB-WJ Product Services	Topmark FR 1
Europaweg 14 3560 Lumen BELGIQUE	Nature du produit BPT

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT	
Bande Préfabriquée Thermocollée rétro réfléchissante de couleur blanche, pour marquages routiers et urbains, sur revêtements hydrocarbonés. Application manuelle. Il n'y a pas de saupoudrage.	
Conditions limites d'application * :	T° mini : 5 °C T° maxi : 35 °C Hygrométrie maxi : 75 %
(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)	

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE
Application manuelle avec chalumeau.

DOSAGES PRODUITS	
DOSAGES APPLIQUES :	
<u>PRODUIT :</u>	
Produit de base	100 %
CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :	
T° air : 29 °C	T° sol : 29 °C Hygrométrie : 60 % Vent : 12 km/h

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION				
Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	2.10 g/ml	67.0 %		

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL									
CARACTERISTIQUES DU SITE :	N2	OISE	Chaussée PARIS>PROVINCE	PR 15.36	à 16.28	Année	Trafic (véh/j)	% PL	
Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX			Application en : 2014 - R065		PMT : 0.98 mm	2014	8050	19	
CARACTERISATION DU PRODUIT :									
(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)									

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour		
			Chromaticité		Qd
Nb de passages de roues	RI	SRT	(x)	(y)	(mcd.m-2.lx-1)
Exigences :	150	0.45			100
Etat neuf	254	0.64	0.3256	0.3458	229
(P1) 50000	238	0.60	0.3281	0.3463	143
(P2) 100000	190	0.57	0.3281	0.3459	120
(P3) 200000	175	0.55	0.3286	0.3466	128
(P4) 500000	159	0.59	0.3256	0.3438	120
(P5) 1000000	188	0.57	0.3254	0.3439	139
(P5) 1000000	Classe R3	Classe S3	/		Classe Q2

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA - Direction Territoriale Nord Picardie site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)	
Organisme Technique représenté par : CEREMA	
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /	

MARQUAGE DES PRODUITS	VISAS	
Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :	Fiche établie par le CEREMA - Dter NP	Le Fabricant (Nom et Visa) :
* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine	 Le 13/07/2016	<i>Moris Spruyt</i> <i>technical direct</i> Le 08/08/2016
* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :		

LAPRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE
ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

ASsociation pour la Certification et la QUALification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005
Siège social : 58, Rue de l'Arcade - 75384 Paris Cedex 08
tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr
APE 9499 Z - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 94 398 289 140

JP